



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Charvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sca@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Séance du 12 mai 2016

**Avis sur le PLU de la commune de
Saulx-les-Chartreux**

La commune de Saulx-les-Chartreux présente devant la CDPENAF, pour avis, le projet de PLU arrêté par délibération du conseil municipal le 16 février 2016.

À l'unanimité, la CDPENAF émet les avis suivants :

1) Avis sur le PLU au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers
(L.112-1-1 du code de l'urbanisme)

La CDPENAF émet un avis favorable, sur le projet de PLU présenté :

Observations :

- Les secteurs agricoles constructibles sont principalement concentrés autour des sièges d'exploitation existants. Cela limite les possibilités d'installation pour d'autres agriculteurs.
- La commission note le diagnostic agricole réalisé mais demande que seules les données anonymes des exploitations agricoles soient diffusées, notamment lors de l'enquête publique.
- La commission observe la grande biodiversité présente sur la commune et souhaite sa préservation.

2) Avis sur le règlement encadrant les possibilités d'extension et d'annexe des habitations en zones A et N, hors Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées
(L.151-12 du code de l'urbanisme)
Sans objet.

3) Avis sur les Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées
(L.151-13 du code de l'urbanisme)

La commission émet un avis favorable sur les Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées présentés.

4) Avis sur les bâtiments repérés au PLU comme pouvant changer de destination
(L.151-11 du code de l'urbanisme)
Sans objet.

Le président de la CDPENAF,


Yves BAUCH

Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-1-Essonne>